



COMMUNE DE VOLESVRES

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu

Séance du 09 juillet 2021

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 12
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 12
Date de la convocation : 25 juin 2021
Date d'affichage : 25 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le vendredi neuf juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de VOLESVRES, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Richard PERRIER, Maire.

Présents : Mmes Martine COUEGNAS, Sandra CHAPEY, , Gaëlle GORDAT, Marie-Laure PETIT, Mrs Guillaume ALLOIN, Alain DEROCHE, Jean-Noël DUCRET, Bruno DURAND, Gilles MICHEL, Richard PERRIER, David PIERRE, Jean-Baptiste ROUX.

Absent avec excuses : Mmes Sandrine COMTE-LATHUILLIERE, Marie-Claire THÉREAU, Julien NARBOUX.

Mme Martine COUEGNAS est désignée comme secrétaire.

M le Maire demande à l'assemblée son accord pour ajouter un point à l'ordre du jour, à savoir l'avis du Conseil sur l'implantation d'un poste temporaire d'enrobage. Le Conseil est favorable à cet ajout de point.

Compte rendu de la séance du 02 avril 2021

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 02 avril 2021.

Acceptation de la subvention Fond Aide Investissement Rural (FAIR)

La commune de VOLESVRES a sollicité l'obtention d'un Fonds de Concours auprès de la Communauté de communes Le Grand Charolais dans le cadre du FAIR 2020 pour son projet « d'Enfouissement des réseaux publics aériens et de l'éclairage public ». Le Conseil Municipal, après avoir délibéré accepte au titre du Fonds d'Aide à l'Investissement Rural 2020 de la Communauté de communes Le Grand Charolais la somme de 6 538.19 €.

Subvention 2021

Monsieur le Maire donne lecture à Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux de toutes les demandes de subventions sollicitées par les diverses associations. Le Conseil décide d'attribuer les subventions suivantes :

ADMR Saint Yan :	250 €
Lycée Agricole Privé E. GAUTIER RESSINS :	80 €
Maison St Vincent Paul :	140 €
Service de Soins à domicile Paray – Palinges :	140 €
Amicale Don du Sang Paray le Monial :	80 €
Bleuets de France :	50 €
Papillons Blancs, Blanzly :	130 €
Elan Palingeois :	100 €

Service de remplacement secrétariat de mairie

Par délibération n°2021-032 en date du 08 avril 2021, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Le Grand Charolais (CCLGC) a délibéré favorablement concernant la création d'un service commun de secrétariat de mairie pour les communes du Grand Charolais. La commune de Volesvres étant déjà en mutualisation pour ce service, le Conseil décide de ne pas adhérer.

Forfait communal enfant scolarisé

Suite à la demande de l'Ecole Ste Marguerite à Charolles, concernant la scolarisation d'un enfant de la commune, le Conseil décide de verser 532 € pour les frais de scolarité.

Approbation du rapport de la Commission Locale Evaluation des Charges Transférés (CLECT)

Monsieur le maire rappelle au Conseil : La Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) a pour rôle principal de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et EPCI ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique. Le 18 mars 2021, la CLECT a ainsi eu à examiner les conditions financières de retour des personnels de secrétariats de mairie ou d'agents techniques au sein des communes de l'ancienne communauté de communes de Paray le Monial qui étaient jusque-là employés par l'intercommunalité. Le rapport doit être approuvé par délibérations concordantes. Le Conseil après délibération approuve le rapport de la CLECT.

Participation santé et prévoyance des agents

Suite à l'avis de Comité Technique du CDG en date du 30 mars 2021, le Conseil décide de participer à la hauteur de 5 € pour la santé et 5 € pour la prévoyance pour les agents affiliés à une mutuelle labellisée.

Cimetière

Monsieur le Maire présente au Conseil, les devis pour les travaux du cimetière dont :

- Les travaux de reprise des concessions suite à la procédure de l'état d'abandon de concessions, conformément à l'article L. 2223-17 du Code général des collectivités territoriales, PV du 04 mars 2011.
- L'installation d'un nouveau columbarium
- L'aménagement règlementaire du jardin du souvenir
- Le Conseil décide de choisir les Pompes Funèbres DUCAROUGE

Urbanisme

Plusieurs certificats d'urbanisme sont en cours. Pour l'intérêt, de la commune, sans porter atteinte à la sauvegarde des paysages, des espaces naturels à la salubrité et à la sécurité publique et que cela n'entraîne pas un surcoût important de dépenses publiques, il serait souhaitable de dynamiser la commune en autorisant des constructions dans la continuité des zones urbanisées et en répondant favorablement aux demandes. Le Conseil accepte une délibération motivée dans l'intérêt de la commune.

DEMANDE D'AVIS DU CONSEIL

La société Colas va implanter un poste temporaire d'enrobage sur la commune de Hautefond. Volesvres étant à moins d'un kilomètre du lieu d'implantation, un avis est demandé au Conseil. Le Conseil donne un avis favorable.

Questions diverses

Assistance : M. le Maire informe le Conseil de l'accident au Cadolles suite aux fortes pluies du jeudi 23 juin. Une famille a été prise en charge par la commune en attendant son rapatriement en Moselle.

Camping : Ouvert depuis le 14 juin, les réservations sont en baisse par rapport à 2019.

Toilettes publiques : Doivent être mises en accessibilité handicapés. Le Conseil propose de laisser les toilettes du camping en accès libre, mais il faut revoir l'accès au camping.

Assainissement : M. Ducret fait part du compte-rendu de la dernière visite de la lagune. Les tests confirment qu'il n'y a pas de soucis particuliers. La cartographie du réseau est en cours de numérisation afin de procéder à la conformité des raccordements.

Nouveau site de la commune : M Deroche présente le nouveau site de la commune, plus moderne, plus pratique, et adapté aux mobiles. Informations plus claires et plus rapides.

Lotissement Sainfoin : Les dates de signature des compromis des lots 2 et 7 sont fixées. Des devis sont en cours pour la deuxième tranche, la somme pour démarrer a été prévue au budget 2021. Il faudra prévoir également la visite géotechnique. L'objectif de vente des lots est fixé à décembre 2022 ou janvier 2023. Des demandes arrivent déjà en mairie pour cette deuxième tranche.

Sydels : L'incident aux Cadolles a été résolu, il serait souhaitable de faire un état de l'éclairage public.

Tournée tréteaux : Comme chaque année, la commune est sollicitée pour le prêt d'une salle, le Conseil est favorable. Voir pour proposer des dates de disponibilités de la salle (24/09 ou 8/10).

Pluies de juin : Suite aux orages des 20 et 21 juin 2021, la commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle pour le phénomène d'inondations et coulées de boue associée.

Fibre : Suite à la reprise du chantier Covage par Axecom, la commune doit à nouveau répondre aux demandes de renseignements. Pas de frein pour cette reprise, pas de projet d'enfouissement, le chantier devrait être accéléré.

Marche du 11 septembre : Mme Chapey présente deux circuits d'environ 5 kms ainsi que la fiche d'inscription. Délai de réponse au 03 septembre. Un livret devrait être proposé aux enfants afin de les sensibiliser aux incivilités.

Incivilités : Monsieur le Maire prévoit d'informer les administrés sur les incivilités de ces derniers jours. (Vol au cimetière, vol de fleurs, dégradations, etc.)

Espace co-working : Présentation d'un projet d'aménagement des locaux vides de l'étage du restaurant. Le projet est à étudier, le Conseil accepte de faire chiffrer cet aménagement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15.

La secrétaire de séance

Martine COUEGNAS

Le Maire

Richard PERRIER